

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 14 au 18 décembre 2020

Tunisie :

- Le déficit commercial sur les 11 premiers mois de l'année 2020 est passé en un an de 17,8 à 11,7 Mds TND.
- Le chef du gouvernement Hichem Mechichi était à Paris du 13 au 15 décembre pour préparer le prochain Haut Comité de coopération (HCC).
- 86 M TND ont été gelés entre 2018 et 2019 dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.
- La Tunisie perd quatre places et se classe à la 95ème position sur 189 pays dans l'indice de développement humain (IDH) 2020 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).
- La BERD accorde un prêt de 5 MEUR à la compagnie de leasing Arab Tunisian Lease avec le soutien de l'UE.
- Dans le cadre de la lutte contre le covid-19, le ministère de la Santé a conclu un accord avec Pfizer/BioNTech pour l'acquisition du vaccin, et la France a fait don à la Tunisie d'un poste médical projetable d'une valeur de 200 000 EUR.

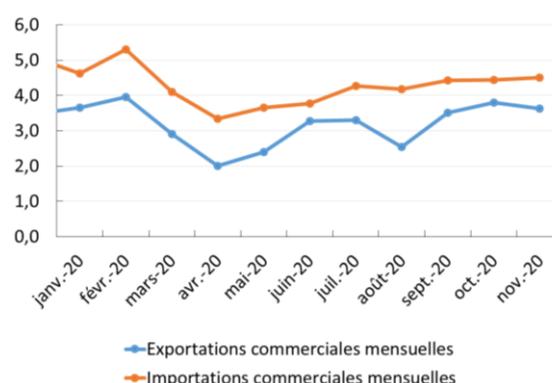
Libye :

- Le Conseil unifié de la Banque centrale de Libye (BCL) a approuvé le 16 décembre un nouveau taux de change unifié de 4,48 LYD/USD.
- Dans le cadre d'une réunion à Genève les 14 et 15 décembre sous l'égide de la MANUL rassemblant les représentants des principales autorités financières, les participants ont élaboré des recommandations visant à unifier le taux de change et ont décrit les étapes pour consolider le budget national.
- Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le 15 décembre la proposition du secrétaire général des Nations Unies de nommer Nickolay Mladenov comme envoyé spécial des Nations Unies en Libye.
- L'Union européenne accorde 40 000 USD à six entrepreneurs de Sebha pour développer leurs entreprises.

Tunisie

Le déficit commercial sur les 11 premiers mois de l'année est passé en un an de 17,8 à 11,7 Mds TND selon l'INS, dans un contexte de contraction des échanges. La baisse des exportations (-13,4% à 34,9 Mds TND fin novembre 2020) a été moins importante que celle des importations (-19,9% à 46,6 Mds TND). **Sur le plan sectoriel**, la hausse des exportations sur 11 mois du secteur agroalimentaire (+14,3%) est tirée par celles d'huile d'olive (+76,3%). L'ensemble des autres secteurs ont enregistré une baisse, particulièrement prononcée dans les secteurs des mines, phosphates et dérivés (-22,5%), du matériel de transport (-22,4%), et des autres industries manufacturières (-19,4%). Côté importations, l'ensemble des secteurs ont enregistré une baisse, en particulier dans le secteur de l'énergie (-35,3%), du matériel de transport (-31,3%) et des mines, phosphates et dérivés (-30,3%). *In fine*, le poids du secteur énergétique dans le déficit a diminué de 50,1% fin mars à 34,6% fin novembre. **Sur le plan géographique**, le déficit commercial reste lié principalement aux échanges avec la Chine (-4,9 Mds TND en novembre 2020), la Turquie (-1,9 Md TND), l'Algérie (-1,7 Md TND), la Russie (-841 M TND) et l'Italie (-728 M TND). *A contrario*, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+3,2 Mds TND), l'Allemagne (+1,1 Md TND), et la Libye (+982 M TND).

Exportations et importations mensuelles en valeur de la Tunisie (Mds TND)



Le chef du gouvernement Hichem Mechichi était à Paris du 13 au 15 décembre pour préparer le prochain Haut Comité de coopération (HCC). M. Mechichi a rencontré son homologue M. Jean Castex, et a participé à une séance de travail au MEDEF, accompagné d'une délégation de l'organisation patronale UTICA et du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement tunisien M. Ali Kooli. Ce dernier a également rencontré son homologue M. Bruno Le Maire. Selon un communiqué de Matignon, cette rencontre devait permettre de **passer en revue les coopérations entre la France et la Tunisie dans les domaines prioritaires suivis dans le cadre du Haut**

Conseil de coopération (HCC) présidé par les deux Premiers ministres (développement économique, justice, défense et sécurité, éducation, enseignement supérieur, recherche et formation professionnelle, culture, francophonie, coopération universitaire), de faire le point sur le **soutien apporté par la France à la Tunisie en matière sanitaire et hospitalière**, et de **renforcer la coopération dans le domaine migratoire**. À l'issue de son entretien avec son homologue français, M. Mechichi a déclaré que « *La France croit toujours en l'amitié qui lie les deux pays et exprime une forte disposition à doubler ses investissements en Tunisie* ». [Dans le cadre d'une interview avec France 24](#), Hichem Méchichi a indiqué souhaiter un renforcement des investissements français dans son pays. **Il a également évoqué un besoin de financement de près de 5 Mds EUR (16 Mds TND) et son espoir d'un accord avec le FMI.**

86 M TND ont été gelés entre 2018 et 2019 dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, selon le rapport d'activité de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF). Au titre de l'année 2019, la CTAF a traité 645 dossiers en rapport avec les déclarations et les informations de soupçon, contre 600 dossiers en 2018 et 153 dossiers en 2017, une forte hausse liée au renforcement des ressources humaines, des moyens techniques et du nouveau système d'informations de la CTAF, mis en œuvre en 2018 dans le cadre de l'exécution du plan d'action du Groupe d'action financière (GAFI). **Au total, en 2018-19, la CTAF a réceptionné 1 112 déclarations de soupçon et a traité 1 245 dossiers dont 710 dossiers ont été partagés avec les autorités compétentes, ce qui a permis le gel de 86 M TND.** Pour rappel, la Tunisie était inscrite sur la liste noire du GAFI depuis le 3 novembre 2017, et celle de l'Union européenne depuis le 13 décembre 2017. Suite aux efforts importants entrepris par la Tunisie pour être en conformité avec les normes internationales en matière de LBC/FT, le GAFI avait placé la Tunisie sur une autre liste de pays « sous surveillance ». *In fine*, le GAFI avait annoncé la sortie de la Tunisie de cette liste le 18 octobre 2019, et l'UE a retiré la Tunisie de sa liste noire le 7 mai 2020.

La Tunisie perd quatre places et se classe à la 95^e position sur 189 pays dans l'indice de développement humain (IDH) 2020 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le [nouveau rapport du PNUD](#) publié le 15 décembre propose un nouvel indice expérimental du progrès humain qui tient compte des émissions de dioxyde de carbone et de l'empreinte matérielle des pays. La Tunisie devance au niveau régional la Libye (105^e rang), l'Égypte (116^e rang) et le Maroc (121^e rang) et se positionne au-dessus de la moyenne des États arabes de 0,703. Selon le rapport, **la Tunisie est l'un des pays méditerranéens les plus vulnérables et affectés par les températures élevées, les précipitations réduites, l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes climatiques.**

La BERD accorde un prêt de 5 MEUR à la compagnie de leasing Arab Tunisian Lease avec le soutien de l'UE. M. Antoine Sallé de Chou, Chef du bureau de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en Tunisie et M. Zouhaier Tamboura, Directeur Général d'Arab Tunisian Lease (ATL) ont signé le 15 novembre un accord de prêt de 5 M EUR (près de 16,5 M TND). Ce prêt est appuyé par la délégation de l'UE (DUE) en Tunisie, qui était représentée à la cérémonie de signature par M. Marco Stella, Chef du Développement Économique. Dans le cadre de son initiative pour l'inclusion financière, l'UE a conçu un programme visant à aider les TPME du sud et de l'est du bassin méditerranéen à devenir plus compétitives et à se développer. La Tunisie compte environ 80 000 TPME, qui représentent plus de la moitié des emplois et 40 % du PNB. Leur accès au financement demeure l'un de leurs principaux défis, d'autant plus dans le contexte économique actuel sur lequel la crise sanitaire continue de peser. **L'objectif de ce prêt est donc de soutenir l'activité de leasing en prêtant directement aux sociétés du secteur afin d'accroître et diversifier leurs capacités à financer les TPME.** Ce prêt permettra ainsi à ATL d'octroyer des financements à long terme pour les petites entreprises, en particulier pour financer l'acquisition d'équipements, de véhicules utilitaires légers, de camions, de remorques et de biens immobiliers. Pour rappel, la BERD avait déjà accordé, en 2019, divers prêts aux sociétés de *leasing* tunisiennes, dont 18 M EUR (59 M TND) à l'ATL et 24 M EUR (près de 79 M TND) à la société Tunisie Leasing & Factoring (TLF). Elle était par ailleurs entrée, en 2018, au capital de l'institution Enda Tamweel, une des principales organisations de microfinance en Tunisie qui a par ailleurs clôturé, le 16 décembre 2020, les souscriptions de son emprunt obligataire de 25 M TND (7,6 M EUR).

Dans le cadre de la lutte contre le covid-19, le ministère de la Santé a conclu un accord avec Pfizer/BioNTech pour l'acquisition du vaccin, et la France a fait don à la Tunisie d'un poste médical projetable d'une valeur de 200 000 EUR. Les laboratoires Pfizer/BioNTech ont annoncé le 15 décembre la conclusion d'un accord avec le ministère de la Santé pour l'importation du vaccin anti-Covid potentiel BNT162. Le vaccin sera remis aux autorités tunisiennes au cours de l'année 2021, à leur demande. Par ailleurs, lors d'une cérémonie le 16 décembre à l'École Nationale de la protection civile, l'ambassadeur de France en Tunisie M. André Parant a remis au directeur général l'Office National de la Protection Civile (ONPC) M. Moez Dachraoui **un don de matériel d'une valeur de 200 000 EUR pour renforcer les**

capacités tunisiennes d'intervention d'urgence : i) un poste médical projetable permettant le traitement de blessés en urgence ou un afflux massif de cas suspects de coronavirus, déployable sur tout le territoire tunisien et à l'étranger, ii) la logistique complète pour assurer l'autonomie de ce poste médical projetable, iii) 1 000 tenues de protection et le matériel médical pour équiper 30 ambulances dédiées (housses de brancards, thermomètres infrarouges, oxymètres de pouls, stéthoscopes...) dans des situations de suspicion de covid-19. Au 15 décembre 2020, **114 547 cas de contamination au Covid-19 et 3 997 décès ont été confirmés.**

Libye

Le Conseil unifié de la Banque centrale de Libye (BCL) a approuvé le 16 décembre un nouveau taux de change unifié de 4,48 LYD/USD. Le nouveau taux entrera en vigueur le 3 janvier 2021. Auparavant, le taux de change sur le marché officiel était de 1,4 LYD/USD, tandis que le taux de change sur le marché parallèle était d'environ 6,5. La divergence du taux de change entre le marché officiel et le marché parallèle a entraîné une crise de liquidités et a encouragé la corruption via le détournement des lettres de crédit, qui permettaient d'avoir accès aux devises au taux de change officiel puis de les revendre au taux parallèle à travers des transactions commerciales fictives. **Il s'agit de la première réunion officielle du Conseil unifié de la Banque centrale depuis 2014**, date à laquelle le conseil s'était divisé en deux branches (Tripoli et Baïda). [Selon le communiqué de la BCL](#), le conseil d'administration devrait accroître la fréquence de ses rencontres dans les prochaines semaines. Pour rappel, le conseil unifié de la BCL avait tenu une première réunion « préliminaire » le 7 décembre 2020 portant sur la stabilité du niveau général des prix et la sécurité du système bancaire, la mise en œuvre d'une politique monétaire appropriée, et l'ajustement du taux de change.

Dans le cadre d'une réunion à Genève les 14 et 15 décembre sous l'égide de la MANUL rassemblant les représentants des principales autorités financières, les participants ont élaboré des recommandations visant à unifier le taux de change et ont décrit les étapes pour consolider le budget national. Les participants ont convenu que la situation économique actuelle n'était pas viable et que les institutions libyennes devaient prendre des mesures vers l'unification fonctionnelle, opérer de manière transparente et prouver qu'elles peuvent répondre efficacement aux besoins de la population. Les participants ont élaboré des recommandations visant à unifier le taux de change afin d'assurer une plus grande stabilité de la monnaie libyenne et de lutter contre la corruption. Ils ont décrit les étapes pour consolider le budget national, qui comprennent l'unification et la rationalisation de la masse salariale du secteur public, l'allocation de fonds suffisants pour le développement et les infrastructures dans tout le pays, la gestion efficace de la dette nationale croissante et la lutte contre le Covid-19.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le 15 décembre la proposition du secrétaire général des Nations Unies de nommer Nickolay Mladenov comme envoyé spécial des Nations Unies en Libye. Le Bulgare Nickolay Mladenov était coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient depuis 2015. Il a travaillé notamment sur le conflit israélo-palestinien et a conduit avec l'Egypte des discussions pour éviter l'escalade de la violence dans la région. Il remplace Ghassan Salamé, démissionnaire depuis le 2 mars 2020 pour des raisons de santé, l'intérim ayant été assuré pendant 10 mois par Stephanie Williams.

L'Union européenne accorde 40 000 USD à six entrepreneurs de Sebha pour développer leurs entreprises. Ce financement s'inscrit dans l'initiative de l'UE visant à relancer et à soutenir les projets touchés par le conflit ou les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. Les six entrepreneurs travaillent sur des projets dans les secteurs de l'agriculture, de la confection, de la réparation automobile, de l'alimentation et des cosmétiques.